

* 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· Identificateur de produit

· Nom du produit: **Enduit Brillant satiné**

· Code du produit: 10838, 10839

· Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· Emploi de la substance / de la préparation Vitrification

· Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur: AKEMI - Chemisch-technische Spezialfabrik GmbH
Lechstraße 28
D 90451 Nürnberg

Tel. +49(0)911 - 642960
Fax. +49(0)911 - 644456
e-mail info@akemi.de

· Service chargé des renseignements:

Laboratoire
Dieter Zimmermann
@mail_D.Zimmermann@akemi.de

· Numéro d'appel d'urgence:

Département Produits et Sécurité AKEMI chemisch technische Spezialfabrik GmbH
Tel. +49(0)911-64296-59
Horaires de bureau :
du Lundi au Jeudi de 7 :30 à 16 :30
le Vendredi de 7:30 à 13:30

* 2 Identification des dangers

· Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS09 environnement

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Acute Tox. 4	H332 Nocif par inhalation.
Skin Irrit. 2	H315 Provoque une irritation cutanée.
Eye Irrit. 2	H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
STOT SE 3	H335 Peut irriter les voies respiratoires.

· Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE



Xn; Nocif

R20-65: Nocif par inhalation. Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.



Xi; Irritant

R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.



N; Dangereux pour l'environnement

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R10-67: Inflammable. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Éviter le contact avec la peau et l'inhalation des aérosols/vapeurs de la préparation.

(suite page 2)

Nom du produit: Enduit Brillant satiné

(suite de la page 1)

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler, dans une concentration élevée, sur le sol, dans les fosses, canaux et caves.

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

A des effets narcotisants.

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

· Éléments d'étiquetage· Composants dangereuxdéterminants pour l'étiquetage:

1,2,4-triméthylbenzène
xylène (mix)

· Marquage selon les directives CEE:

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

· Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:

Xn Nocif

N Dangereux pour l'environnement

· Composants dangereuxdéterminants pour l'étiquetage:

solvant naphta aromatique léger (pétrole)

· Phrases R:

- 10 Inflammable.
20 Nocif par inhalation.
36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· Phrases S:

- 2 Conserver hors de portée des enfants.
23 Ne pas respirer la vapeur.
24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
27/28 Après contact avec la peau, enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé et se laver immédiatement et abondamment à grande eau et au savon.
29/56 Ne pas jeter les résidus à l'égout, éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.
36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
38 En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

· Autres dangers· Résultats des évaluations PBT et vPvB· PBT:

Non applicable.

· vPvB:

Non applicable.

(suite page 3)

Nom du produit: Enduit Brillant satiné

(suite de la page 2)

3 Composition/informations sur les composants

· Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:

CAS: 64742-95-6 EINECS: 265-199-0 Numéro index: 649-356-00-4	solvant naphta aromatique léger (pétrole) R10-66-67 	25-50%
CAS: 95-63-6 EINECS: 202-436-9 Numéro index: 601-043-00-3	1,2,4-triméthylbenzène R10 	12,5-25%
CAS: 108-67-8 EINECS: 203-604-4 Numéro index: 601-025-00-5	mésitylène R10 	<12,5%
CAS: 103-65-1 EINECS: 203-132-9 Numéro index: 601-024-00-X	propylbenzène R10 	<12,5%
CAS: 98-82-8 EINECS: 202-704-5 Numéro index: 601-024-00-X	isopropylbenzène R10 	1-5%
CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7 Numéro index: 601-022-00-9	xylène (mix) R10 	1-5%

· Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu

hydrocarbures aromatiques

≥ 30%

· Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours· Description des premiers secours

· Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.
Amener les sujets à l'air frais.
Position et transport en position latérale stable.

· Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

· Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

(suite page 4)

Nom du produit: Enduit Brillant satiné

(suite de la page 3)

- Après ingestion: Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.
- Indications destinées au médecin:
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés
 - Dyspnée
 - Migraine
 - Etourdissement
 - Vertiges
 - Nausées
 - Risque d'incidents respiratoires.
- Risques
- Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires En cas d'ingestion, pratiquer un lavage d'estomac additionné de charbon actif.

*** 5 Mesures de lutte contre l'incendie**

- Moyens d'extinction
- Moyens d'extinction: CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit
- Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
 - Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
 - Peut être dégagé en cas d'incendie:
 - Monoxyde de carbone (CO)
 - Dans certaines circonstances liées à un incendie, la présence de traces d'autres substances toxiques n'est pas à exclure.
- Conseils aux pompiers
- Équipement spécial de sécurité:
 - Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.
 - Porter un vêtement de protection totale.
 - Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

*** 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
 - Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
 - Veiller à une aération suffisante.
 - Tenir éloigné des sources d'inflammation.
 - Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
- Précautions pour la protection de l'environnement:
 - En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
 - Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
 - Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
 - Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
 - Assurer une aération suffisante.
 - Éliminer la matière collectée conformément au règlement.
- Référence à d'autres sections
 - Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
 - Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
 - Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

(suite page 5)

Nom du produit: Enduit Brillant satiné

(suite de la page 4)

*** 7 Manipulation et stockage**· **Manipulation:**

-
- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Tenir les récipients hermétiquement fermés.
Conserver au frais et au sec dans des fûts très bien fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Veiller à une bonne aération du local, même au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air).
N'employer que dans des secteurs bien aérés.

-
- Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Tenir à l'abri de la chaleur.
Lors du traitement, des composants légèrement volatils et inflammables peuvent se dégager.

· **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**· Stockage:

-
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Stocker dans un endroit frais.
Ne conserver que dans le fût d'origine.
Empêcher de façon sûre la pénétration dans le sol.

-
- Indications concernant le stockage commun:

Ne pas conserver avec les agents d'oxydation.
Ne pas stocker avec les aliments.

-
- Autres indications sur les conditions de stockage:

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré.

*** 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

-
- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **Paramètres de contrôle**

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

95-63-6 1,2,4-triméthylbenzène

VME Valeur momentanée: 250 mg/m³, 50 ppm
Valeur à long terme: 100 mg/m³, 20 ppm

108-67-8 mésitylène

VME Valeur momentanée: 250 mg/m³, 50 ppm
Valeur à long terme: 100 mg/m³, 20 ppm

98-82-8 isopropylbenzène

VME Valeur momentanée: 250 mg/m³, 50 ppm
Valeur à long terme: 100 mg/m³, 20 ppm
Risque de pénétration percutanée

1330-20-7 xylène (mix)

VME Valeur momentanée: 442 mg/m³, 100 ppm
Valeur à long terme: 221 mg/m³, 50 ppm
risque de pénétration percutanée

(suite page 6)

Nom du produit: Enduit Brillant satiné

(suite de la page 5)

- Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **Contrôles de l'exposition**
- Equipement de protection individuel:
- Mesures générales de protection et d'hygiène: Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
Protection préventive de la peau avec une crème de protection.
Nettoyer soigneusement la peau immédiatement après une manipulation du produit.

- Protection respiratoire: En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.
Filtre AX

- Protection des mains: Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.
Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.
AKEMI recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection préventive sans utilisation de gants de protection:
STOKODERM (<http://www.stoko.com>)
AKEMI recommande la crème protectrice de la peau suivante pour une protection préventive et avec utilisation des gants de protection:
STOKO EMULSION (<http://www.stoko.com>)
AKEMI recommande la crème de protection de la peau suivante pour un suivi purifiant de la peau après manipulation:
FRAPANTOL (<http://www.stoko.com>)
AKEMI recommande la crème protectrice suivante pour un suivi soignant de la peau après travail:
STOKO VITAN (<http://www.stoko.com>)

**Gants de protection**

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Les directives relatives à l'utilisation du produit référencé sous «gants protecteurs» doivent être conformes aux spécifications CEE-Directive 89/686/EWG et à la Norme EN374 qui en résulte, comme par exemple le type de gant indiqué ici-après. Lors des essais conformes à la EN374 dans les laboratoires de la société KCL avec des échantillons tests de différents types de gants recommandés, ceux-ci ont évalués les temps pendant lesquels le gant est résistant aux substances chimiques. Ces recommandations sont valables uniquement pour le produit livré et cité dans la fiche de sécurité et pour la fonction indiquée. En cas de dissolution dans ou lors du mélange avec d'autres substances et en cas de conditions non-

(suite page 7)

Nom du produit: Enduit Brillant satiné

(suite de la page 6)

conformes à la Norme EN374, il est vivement recommandé de contacter le fournisseur des gants CE-approuvés (par exemple KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> · <u>Matériau des gants</u> · <u>Temps de pénétration du matériau des gants</u> · <u>Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:</u> · <u>Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:</u> · <u>Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:</u> · <u>Protection des yeux:</u> · <u>Protection du corps:</u> | <p>Caoutchouc fluoré (Viton)
Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.</p> <p>Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
Valeur pour la perméabilité: taux ≥ 6, 480 min</p> <p>Caoutchouc fluoré (Viton)
Vitoject (KCL, Art No. 890)</p> <p>Caoutchouc fluoré (Viton)
Vitoject (KCL, Art No. 890)
Caoutchouc nitrile
Camatril (KCL, Art No. 730, 731, 732, 733)</p> <p>Caoutchouc naturel (Latex)
Caoutchouc chloroprène
Butylcaoutchouc
Lunettes de protection
Vêtements de travail protecteurs</p> |
|---|--|

* **9 Propriétés physiques et chimiques**· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· Indications générales.

· Aspect:

Forme:

Liquide

Couleur:

Incolore

· Odeur:

Caractéristique

· valeur du pH:

non applicable

· Changement d'état

Point de fusion:

Non déterminé.

Point d'ébullition:

162°C

· Point d'inflammation:

39°C

· Température d'inflammation:

450°C

· Auto-inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion:

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

· Limites d'explosion:

Inférieure:

0,8 Vol %

Supérieure:

7,0 Vol %

· Pression de vapeur à 20°C:

5 hPa

· Densité à 20°C:

0,9 g/cm³

(suite page 8)

FR

Nom du produit: Enduit Brillant satiné

(suite de la page 7)

· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: Pas ou peu miscible

· Viscosité:
Dynamique: Non déterminé.
Cinématique à 20°C: 15 s (DIN 53211/4)

· Teneur en solvants:
Solvants organiques: 80,0 %

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Réactions aux agents d'oxydation puissants.
- **Produits de décomposition dangereux:** Gaz/vapeurs inflammables
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- Toxicité aiguë:

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Oral	LD50	> 2000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rabbit)
		>2000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	>5 mg/l (rat)

95-63-6 1,2,4-triméthylbenzène

Oral	LD50	5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	3160 mg/kg (rabbit)
Inhalatoire	LC50	18 mg/l (rat)

103-65-1 propylbenzène

Oral	LD50	6040 mg/kg (rat)
------	------	------------------

98-82-8 isopropylbenzène

Oral	LD50	1400 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	12300 mg/kg (rbt)
Inhalatoire	LC50/4 h	24,7 mg/l (mus)

- Effet primaire d'irritation:
- de la peau: Irrite la peau et les muqueuses.
- des yeux: Effet d'irritation.
- Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.
- Indications toxicologiques complémentaires: Irritant

(suite page 9)

Nom du produit: Enduit Brillant satiné

(suite de la page 8)

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:

* **12 Informations écologiques**· **Toxicité**· Toxicité aquatique:**64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)**

EC50 <10 mg/l (daphnia magna)

IC50 <10 mg/l (daphnia magna)

LC50 < 10 mg/l (green alge)

>1 - < 10 mg/l (piscis)

95-63-6 1,2,4-triméthylbenzène

EC50/48h 3,6 mg/l (daphnia magna)

LC50/96h 7,72 mg/l (pimephales promelas)

· **Effets écotoxiques:**· Remarque: Toxique chez les poissons.· **Autres indications écologiques:**

· Indications générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.
Toxique pour les organismes aquatiques.

· **Résultats des évaluations PBT et VPVB**· PBT: Non applicable.· vPvB: Non applicable.* **13 Considérations relatives à l'élimination**· **Méthodes de traitement des déchets**

· Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets

08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION
----------	---

08 01 00	déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis
----------	--

08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------	---

· **Emballages non nettoyés:**

· Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

· Produit de nettoyage recommandé:

Alcool

(suite page 10)

FR

Nom du produit: Enduit Brillant satiné

(suite de la page 9)

* **14 Informations relatives au transport**· **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**

- Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train): 3 (F1) Liquides inflammables.
- Indice Kemler: 30
- No ONU: 3295
- Groupe d'emballage: III
- Etiquette de danger 3
- Marquage spécial: Signe conventionnel (poisson et arbre)
- Nom d'expédition des Nations unies: 3295 HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A.
- Quantités limitées (LQ) LQ7
- Catégorie de transport 3
- Code de restriction en tunnels D/E

· **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**

- Classe IMDG: 3
- No ONU: 3295
- Label 3
- Groupe d'emballage: III
- No EMS: F-E,S-D
- Marine Pollutant: Non
- Désignation technique exacte: Signe conventionnel (poisson et arbre)
HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.

· **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**

- Classe ICAO/IATA: 3
- No ID ONU: 3295
- Label 3
- Groupe d'emballage: III
- Désignation technique exacte: HYDROCARBONS, LIQUID, N.O.S.

· **"Règlement type" de l'ONU:**

UN3295, HYDROCARBURES LIQUIDES, N.S.A., 3, III

- **Dangers pour l'environnement:** Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement :

· **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Liquides inflammables.

(suite page 11)

FR

Nom du produit: Enduit Brillant satiné

(suite de la page 10)

* 15 Informations réglementaires

· Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Prescriptions nationales:

· Indications sur les restrictions de travail:

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.
Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et pour celles qui allaitent.

· Classe de pollution des eaux:

Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.

· VOC EU

723,2 g/l

· Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

* 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

Les phrases H et R du chapitre 2 et 3 se trouvent ici dans toute leur longueur.
Le marquage du produit se trouve en chapitre 2.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R10 Inflammable.

R20 Nocif par inhalation.

R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R37 Irritant pour les voies respiratoires.

R38 Irritant pour la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

· Service établissant la fiche technique:

Laboratoire

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent